

Informations

Accès "Pilon du Roi":

Domaine communal des Marres, à 3 km au Sud Est de Simiane-Collongue : Quittez le centre ville de Simiane-Collongue pour la route de St Germain, et ensuite pour la route des Puits.

Parking : Domaine communal des Marres, parking du Tennis.

Accès "Baou Traouqua":

En arrivant de Gardanne par la D8 suivez le fléchage "Centre Ville". Garez vous sur le parking Rue Pergine ou un peu plus sur le parking de la Poste

Parking : Parking Rue Pergine ou Parking de la Poste.

Contacts utiles :

> N° accès massif :
0811 20 13 13

> Tourisme :
www.visitprovence.com

> Transport :
www.lepilote.com

> Office du Tourisme
Simiane-Collongue :
tél. : 04 42 22 69 98

> Mairie de Mimet :
tél. : 04 42 12 62 42

Distancier :

Marseille - Simiane : 20 km
Aix-en-Prov. - Simiane : 17 km
Marseille - Mimet : 29 km
Aix-en-Prov. - Mimet : 22 km



Balisage

GR : Traits rectangulaires superposés blanc et rouge (marque déposée par la F.F.R.P. à l'I.N.P.I.).

La croix de St-André signale une mauvaise direction. La priorité de balisage est donnée au GR, GR de pays, PR.

Bon :

Changement de direction :

Mauvaise direction :

Le balisage est réalisé bénévolement par les membres d'associations affiliées à la F.F.R.P.

Conseils et recommandations pour se promener en Provence

La forêt et la colline sont source de vie, elles profitent à tous mais elles appartiennent à quelqu'un. Respectons l'hospitalité de leur propriétaire.

- Restons sur les chemins balisés.
 - N'abandonnons aucun objet, aucun détrit. Nous pouvons ramener les emballages vides que nous avons apportés pleins.
 - Respectons les arbres, admirons les plantes, observons les animaux mais ne mutilons pas, ne coupons pas, ne dérangeons pas.
 - Respectons la réglementation, ne pénétrons pas les massifs avec des véhicules en dehors des voies ouvertes à la circulation publique.
 - Respectons les viticulteurs et les agriculteurs ; ne cueillons pas leurs produits.
 - Sachons cohabiter avec les chasseurs.
 - N'allumons pas de feu, ne fumons pas, ne nous aventurons pas en forêt par temps de sécheresse, par grand vent.
- Dans les Bouches-du-Rhône, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral et peut l'être par arrêté municipal, pour votre sécurité et la préservation des sites sensibles. Ce sont le croisement de trois situations de danger météorologique d'incendie et les trois périodes de l'année qui correspondent à des sensibilités d'éclosion de feux croissants qui vont déterminer les possibilités d'accès par site.
- Pour plus de renseignements (pendant la période estivale) :
08.11.20.13.13. ou
www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr
- Pour rendre votre randonnée agréable**
- Ne surévaluez pas vos forces physiques.
 - Renseignez vous sur le temps de parcours, sur la météo.
 - Evitez de partir seul.
 - Emportez une gourde d'eau, une trousse à pharmacie, la carte IGN, une boussole.
 - Soyez équipé d'un sac à dos, de baskets ou de chaussures légères, d'un vêtement chaud, d'un vêtement de pluie, d'un chapeau.

Comité Départemental du Tourisme

13, rue Roux de Brignoles - 13006 Marseille
Tél : 04 91 13 84 40 - Fax : 04 91 33 01 82
Site web : www.visitprovence.com

En collaboration avec la Mairie de Mimet, l'Office de Tourisme de Simiane-Collongue et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre : Tél. 04 91 32 17 10



CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Direction de l'Environnement
Europôle de l'Arbois - 13792 Aix-en-Provence cedex 3 - Tél. : 04 42 97 10 10
sur internet : <http://www.cg13.fr>

> Massif de l'Etoile

Topo Rando



*Simiane-Collongue / Mimet :
Du Pilon du Roi au
Baou Traouqua*

> 2 boucles

	"Pilon du Roi"	"Baou Traouqua"
Durée :	2h45	2h45
Longueur :	7 km	7km
Dénivelé :	350 m	350m
Niveau :	facile	moyen

Itinéraire :

Boucle "Pilon du Roi" :

Difficulté :

Montée entre 2 et 3 sur sentier en partie rocheux et très raide avant le repère 3.

Balisage jaune

① Du parking, rejoignez la petite route. Prenez à droite, franchissez une barrière et, avant le panneau d'information du circuit de découverte, bifurquez à droite, avec le balisage orange, pour arriver à une intersection de chemin (puits à gauche).

② Continuez à droite, le chemin rétrécit, devient sentier et s'élève sur une partie rocheuse

et pierreuse, au milieu d'une végétation dense. La pente s'accroît avant d'aboutir sur une piste.

③ Suivez-la à droite avec un balisage bleu et prenez le sentier qui la coupe pour bénéficier d'une vue superbe sur le Pilon du Roi. Rejoignez la piste, à une fourche, restez à gauche puis continuez sur un sentier de crête escarpé pour arriver au pied du Pilon du Roi et une jonction de sentiers. Panorama exceptionnel.

④ Revenez par le même itinéraire à la jonction 3 de l'aller (piste et sentier).

③ Continuez sur cette

piste, avec le balisage bleu, à une fourche, restez à gauche, plus loin devant la citerne 84, le chemin à gauche monte vers une table d'orientation avant de rejoindre le col Sainte-Anne. Sinon poursuivez sur la piste jusqu'au col Sainte-Anne (jonction des tracés, flèches directionnelles du Conseil général, oratoire à proximité).

⑤ Descendez la petite route vers Mimet (balisage jaune) jusqu'au parking de La Galinière.

⑥ Franchissez une barrière et obliquez à gauche, sur un chemin balisé orange (DFCI :

ET104). Continuez sur la voie principale en ignorant les autres chemins. Rejoindre à gauche une petite route puis tournez à gauche, franchissez une barrière pour retrouver la jonction des chemins de l'aller (puits, escaliers à droite) puis le parking.



Itinéraire :

Boucle "Baou Traouqua" :

Difficulté :

4 à 5 : passage en devers sur plaque rocheuse, crête escarpée

5 à 6 : petit ressauts rocheux

6 à 7 : descente raide par endroit

Balisage jaune

① Départ de la place de la poste à Mimet. Suivez la rue Saint-Sébastien en direction de l'église, la contourner sur la droite pour emprunter le chemin de la Mègre. Descendez à gauche avec le chemin des Aires. Il effectue deux

virages à droite avant d'arriver à une intersection. Bifurquez à droite avec le chemin de Saint-Joseph jusqu'à un croisement.

> Accès à la glacière en quelques minutes par un sentier aménagé à gauche.

② Continuez en face avec le chemin de la Pignatelle. La petite route s'élève au milieu d'une végétation variée, longe quelques habitations isolées avant de rejoindre le chemin de Notre-Dame-des-Anges.

③ Poursuivez tout droit, avec le tracé jaune, passez devant une aire de pique-nique, une citerne, franchissez une barrière, la vue s'étend sur Gardanne et Sainte-Victoire dans cette montée qui aboutit au col Sainte-Anne.

④ Tournez à gauche puis quittez la petite route pour emprunter, à gauche, devant un oratoire, un chemin qui monte jusqu'à un pylône électrique. A partir de là, la prudence s'impose. Le sentier franchit les plaques rocheuses du baou Traouqua, il s'élève sur des petits escarpements rocheux – suivez très attentivement le balisage bleu – pour atteindre la crête

qui domine les falaises rocheuses. Panorama unique sur Marseille, sa rade, les îles du Frioul. Le sentier en balcon passe devant une première antenne et puis une autre pour arriver à une jonction avec le tracé rouge.

⑤ Continuez sur ce magnifique sentier des crêtes avec ces 2 balisages. La vue est magnifique, (il vaut mieux s'arrêter pour profiter du panorama), la végétation dense. Le sentier franchit quelques petits ressauts rocheux, s'oriente vers la Tête du Grand Puech (Mirador) et arrive à un embranchement (les 2 tracés se séparent).

⑥ Descendez à gauche avec le seul tracé rouge. Après un passage en balcon, le sentier aboutit sur une piste. Suivez-la à gauche sur 250m. Lorsque la piste s'oriente à angle droit, partez à gauche. Le sentier descend brusquement, sur un sol caillouteux, se poursuit en balcon, passe devant un magnifique belvédère naturel (panorama sur Mimet et Sainte-Victoire) pour aboutir sur une aire de retournement.

⑦ Tournez à gauche pour suivre le chemin de Saint-Sébastien, rejoignez la place de la poste et le parking.

